

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 19 mai 2022

Question écrite urgente

Eaux-Vives : à quand des mesures de contrainte du trafic individuel ?

Les habitant-e-s des Eaux-Vives sont excédés par le flux de voitures qui pénètrent quotidiennement ce quartier et nuisent sans vergogne à la qualité de vie et à la sécurité des habitant-e-s. A l'entrée du quartier, angle Gustave-Ador et rue des Eaux-Vives, un feu censé réguler ce flux morbide demeure éternellement à l'orange clignotant. Il se murmure, dans le quartier, que ce feu fut un jour régulateur mais que, suite à l'intervention d'une importante personne politique habitant le quartier, il est désormais un simple témoin impuissant de l'envahissement du quartier par des véhicules empiétant sur les voies de bus, menaçant les habitant-e-s, se parquant à peu près n'importe où, dégradant la qualité de vie des habitant-e-s le jour, nuisant à leur sommeil la nuit, et foulant aux pieds la LMCE.

Pourtant, comme le rappelle le Conseil d'Etat dans son catalogue de mesures 2021-2023 de cette loi pour une mobilité cohérente et équilibrée : « La ceinture urbaine a pour vocation de contourner le centre-ville en offrant un itinéraire attractif de transit qui soit homogène et lisible. Le fonctionnement de cette ceinture urbaine vise la fluidité du trafic routier et l'efficacité des transports publics. Elle contribue à permettre la pacification de l'hypercentre et des centres urbains. Parallèlement, à l'intérieur de la ceinture urbaine, des mesures de contraintes du trafic individuel sont nécessaires. »

- ***Pourquoi un feu de circulation est-il maintenu de manière permanente à l'orange clignotant à l'entrée du quartier des Eaux-Vives, alors que l'activer en mode régulateur permettrait de faire respecter la LMCE ?***

- *En activant ce feu régulateur, quel est le nombre de véhicules par heure dont le quartier pourrait être délesté ?*
- *Quelles sont les mesures de contrainte du trafic individuel que le Conseil d'Etat a prévu d'introduire dans le quartier des Eaux-Vives ?*
- *Contrairement aux promesses du Conseil d'Etat, la création de la plage des Eaux-Vives a fortement augmenté le trafic engluant les transports publics dans leur flux. Quelles sont les mesures que le Conseil d'Etat entend prendre afin de permettre aux TPG de maintenir leurs cadences et respecter leurs horaires ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter à ces questions.